



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 janvier 2009 : Après deux ans de fonctionnement¹, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) témoigne de son activité et dresse un premier bilan de ses travaux.

Le HCSP a réalisé l'évaluation du Plan cancer durant l'année 2008, il présente les résultats de ce travail.

Il expose également toutes ses actions sur les questions environnementales. Sollicité lors de l'élaboration du projet de loi du Grenelle de l'environnement, ainsi que pour le projet du Plan national santé-environnement 2, il a, en effet, proposé de nombreuses mesures pour lutter contre la pollution atmosphérique (air intérieur et extérieur).

Le HCSP émet, par ailleurs, ses dernières recommandations sur l'exposition à certaines nanoparticules pour prévenir leurs effets comparables, selon de récentes études, à ceux de l'amiante. Enfin, le HCSP atteste de son rôle déterminant dans la stratégie vaccinale avec récemment des recommandations relatives à la vaccination contre l'hépatite B et la vaccination anti-papillomavirus.

Évaluation et recommandation : deux missions clés du HCSP

Créé par la loi du 9 août 2004, le Haut Conseil de la santé publique reprend, en les élargissant, les missions du Conseil supérieur d'hygiène publique de France et celles du Haut Comité de la santé publique².

Le Haut Conseil de la santé publique a ainsi pour objectifs d'améliorer l'état de santé des populations et de participer à la gestion des risques sanitaires. Il effectue des évaluations et émet des recommandations sur les cent objectifs de santé publique définis dans le cadre de la loi quinquennale de santé publique³.

Le HCSP vient encore d'étendre son domaine d'intervention avec la mise en place de six commissions (au lieu de quatre auparavant)⁴, dont une nouvelle sur les « risques liés à l'environnement ».

Plan cancer : des résultats positifs mais contrastés

Aujourd'hui, janvier 2009, le Haut Conseil de la santé publique rend ses conclusions sur l'évaluation du Plan cancer.

Saisi au début de l'année 2008, par Roselyne Bachelot-Narquin, la ministre de la Santé et des Sports, le HCSP a procédé à l'évaluation du Plan cancer 2003-2007. L'objectif du travail était « d'évaluer l'impact du Plan qui vient à expiration, afin de permettre de mesurer les avancées réalisées et de dégager les principales orientations du futur plan ». Pour évaluer les 70 mesures du Plan cancer 2003-2007, un an de travail aura été nécessaire à la commission du HCSP « évaluation, stratégie et prospective », chargée d'évaluer l'impact des plans, programmes ou politiques de santé.

¹ Ses membres ont été nommés le 26 janvier 2007 par arrêté du ministère chargé de la santé, JO du 10 février 2007.

² Siégeant respectivement depuis 1848 et 1991.

³ Publiée dans le Journal officiel le 11 août 2004. D'après la loi n°2004-806 du 9 août 2004, relative à la politique de santé publique.

⁴ Commissions spécialisées « maladies transmissibles » ; « maladies chroniques » ; « risques liés à l'environnement » ; « sécurité des patients : infections nosocomiales et autres événements indésirables liés aux soins et aux pratiques » ; « évaluation, stratégie et prospective » ;

Des résultats positifs...

Avant tout, le HCSP juge positive la mise en œuvre du Plan cancer. En l'espace de quatre ans, ce Plan a permis de prendre de nombreuses dispositions bénéfiques, aussi bien dans la lutte contre le cancer que dans la prévention d'autres maladies (cardiovasculaires, nutritionnelles...).

Le dépistage organisé du cancer du sein s'est généralisé sur l'ensemble de la France, de 2003 à 2004. Chez les femmes de 50 à 74 ans, en association avec le dépistage individuel, le taux de couverture de dépistage du cancer du sein (individuel et organisé) a atteint 64 %. Malgré cette avancée, ces données laissent penser que l'objectif initial de 80% était sans doute trop ambitieux et difficile à atteindre. Elles incitent à fixer des taux plus réalistes et à mener une réflexion sur la place du dépistage individuel.

Au-delà de la lutte contre le cancer, le Plan cancer a constitué un levier très important dans l'application des mesures prises pour limiter la consommation de tabac. L'évolution de la prévalence du tabagisme est favorable et celle de l'exposition à la fumée du tabac très favorable.

En ce qui concerne les objectifs nutritionnels, la consommation de fruits et de légumes s'est améliorée. Et on note une tendance à la stabilisation de l'évolution croissante de la surcharge pondérale chez les hommes et les enfants, malgré une poursuite de l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les femmes. Toutefois, une certaine inégalité sociale prévaut sur les facteurs de risque liés à l'alimentation.

Le Plan Cancer a permis de faire progresser l'organisation de la prise en charge et de l'innovation thérapeutique avec, par exemple, un renforcement des tumorothèques.

Mais le HCSP regrette l'insuffisance de certains éléments nécessaires au suivi

D'une part, les registres du cancer, qui permettent de mesurer l'incidence des cancers, devraient être renforcés et stabilisés. D'autre part, la plupart des actions de lutte contre le cancer, en particulier en matière de prévention, n'ont des effets mesurables qu'après plusieurs années. C'est pourquoi il est indispensable de définir des indicateurs "intermédiaires" et des systèmes de surveillance adaptés.

Convaincu de la nécessité de poursuivre le travail entrepris contre le cancer, ce bilan contrasté ouvre la voie à des aménagements pour la mise en place du futur Plan cancer.

Les recommandations du HCSP portent sur les outils épidémiologiques, les indicateurs, les dépistages... et la clarification du rôle des instances pour le pilotage et l'évaluation.

Nanoparticules : dangereuses mais jusqu'où ?

En janvier 2009, le Haut Conseil de la santé publique émet ses recommandations sur l'exposition à certaines nanoparticules.

Plusieurs centaines de tonnes de nanotubes de carbone sont produites chaque année. On les trouve dans des composants électroniques, des articles de sport et bientôt dans l'industrie automobile et aéronautique.

L'augmentation rapide de leur utilisation pose la question de l'exposition humaine et environnementale à ces nouveaux matériaux.

Des études (K. Donaldson / Edimbourg) révèlent les dangers des nanotubes de carbone, aux effets potentiellement semblables à ceux de l'amiante.

Aussi, le Haut Conseil de la santé publique vient-il d'émettre des conclusions, recommandant une protection de type « confinement » pour les travailleurs exposés aux nanotubes de carbone.

Pollution atmosphérique (air intérieur et extérieur) : quelles mesures adopter pour s'en prémunir ?

Le HCSP intervient de plus en plus sur les questions environnementales, d'où la création en janvier 2009 de la nouvelle commission « risques liés à l'environnement ». A ce titre, le **HCSP avait recommandé que la France diminue la valeur limite en teneur de particules fines dans l'atmosphère**. Cet avis a été retenu par le « Grenelle de l'Environnement », avec un engagement du Président de la République.

D'autres recommandations du HCSP visent à accroître la surveillance de la qualité de l'air intérieur et prévenir sa pollution, d'autant que 90 % de la vie se passe dans des lieux fermés. Les concentrations de très nombreux polluants sont supérieures en milieu intérieur qu'en milieu extérieur. Certaines de ses recommandations sont d'ailleurs formulées pour le projet du Plan National santé-environnement 2.

Hépatite B, vaccin contre les papillomavirus : les récentes recommandations du HCSP en matière de stratégie vaccinale

Le Haut Conseil de la santé publique a un rôle déterminant sur la stratégie vaccinale. Il a récemment émis des recommandations relatives à la vaccination contre l'hépatite B et la vaccination anti-papillomavirus (cancer du col de l'utérus).

En raison d'une couverture vaccinale contre l'hépatite B très insuffisante en France, le HCSP redoute une augmentation de l'épidémie d'hépatite B avec, par conséquent, une augmentation des cirrhoses et des cancers du foie liés à ce virus, dans les années qui viennent. Cette crainte, particulièrement ressentie suite à la publication des travaux d'une équipe de chercheurs française qui mettait en relation la vaccination des enfants contre l'hépatite B et de possibles effets de démyélinisation, a conduit la ministre de la Santé à solliciter l'avis du HCSP. Aussi, le HCSP, considérant que cette publication ne remettait pas en cause la sécurité du vaccin et ne modifiait donc pas la balance bénéfice-risques, a-t-il recommandé de renforcer la politique vaccinale contre l'hépatite B.

Par ailleurs, pour lutter efficacement contre le cancer du col de l'utérus, **le HCSP a recommandé la vaccination anti-papillomavirus tout en insistant sur la nécessité de la mise en place d'un dépistage organisé au niveau national**. Il a également recommandé que les laboratoires commercialisant le vaccin effectuent une information sur l'importance du dépistage.

Les avis et recommandations du Haut Conseil de la santé publique sont consultables sur www.hcsp.fr



Laurence Jacquillat

Contact presse : Camille Journet

Tél. : 01 45 03 57 66 - Fax : 01 45 03 89 90 - email : c.journet@ljcom.net